

HAÏTI : UNE SOCIÉTÉ EN ÉTAT DE CRISE

*Cinq mois après l'accession de Leslie Manigat à la présidence,
quelles sont les chances de la démocratie en Haïti ?*

PAR CARY HECTOR

LA FUIITE DE JEAN-CLAUDE Duvalier aux petites heures du 7 février 1986, facilitée par les bons offices conjugués de Washington et de Paris, a symbolisé l'effondrement de presque trente ans de dictature duvaliériste : une dictature «héréditaire» depuis 1971 (année de la mort du père), soumise, à partir de 1974 et 1975, à des pressions internes et externes de «libéralisation», puis fortement ébranlée, au cours des années 1980, par la montée des résistances et revendications populaires et aussi par des conflits internes.

On a assisté à une crise de pouvoir entre 1983 et 1985, alimentée par une double dynamique : celle des contradictions inextricables dans lesquelles ce pouvoir s'est trouvé empêtré dès la mi-70 à cause de sa prétendue politique de «libéralisation-démocratisation»; et celle de l'anti-duvaliérisme de masse, accompagné de demandes autonomes de démocratisation en provenance de secteurs de plus en plus larges de la population. Cette crise de pouvoir a culminé à l'été 1985 quand, pratiquement à bout de souffle, le régime a convoqué un référendum populaire pour instituer un soi-disant nouveau gouvernement mi-parlementaire mi-présidentiel (avec maintien de la «présidence à vie»), rendu possible par une «révision constitutionnelle» de la «présidence à vie», elle-même rendue possible par une «révision constitutionnelle» antérieure (1983) : la manœuvre a fait boomerang à cause de sa transparence grossière et a accéléré en fait la désintégration de la dictature. En général, on admet que «le compte à rebours» *stricto sensu* a commencé à la fin de novembre 1985 avec les soulèvements populaires successifs, déclenchés par la mort de quatre écoliers lors de manifestations dans la ville des Gonaïves.

La suite de l'histoire est bien connue : les jeux sont faits fin janvier-début février 1986, notamment avec la volte-face politique du

gouvernement américain qui, accentuant ses pressions sur Duvalier, décide de retenir la moitié de l'aide économique totale destinée à Haïti, soit 26 millions de dollars.

Mais il y a plus. En fait, le fond de l'histoire est celui d'une crise de société. Pour avoir été contenue durant de longues années par le bâillement collectif institutionnalisé et par le terrorisme d'État, la société Haïtienne a fini par exploser.

On connaît la rengaine usée par laquelle Haïti est habituellement caractérisée : «le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental» ! Puis suit l'alignement des indicateurs socio-économiques conventionnels : taux d'analphabétisme : de 70 à 80 p.100; espérance de vie à la naissance : 54 ans; mortalité infantile : 120 p.1000; revenu national par habitant : environ 300 \$ par an; etc. Ces indicateurs confirment l'appartenance d'Haïti au groupe dit des PMA (pays les moins avancés). Par contre, il est autrement significatif que le mouvement populaire du 7 février 1986 se soit d'emblée inscrit au-delà d'un simple redressement économique. Il y a eu certes «les émeutes de la faim» de 1984 et les demandes en faveur de la justice sociale en 1985, comme revendications immédiates. Or, conscientes de l'abîme existant entre leur pauvreté absolue et le bien-être de l'élite (5 à 10 p.100 de la population) qui contrôle de 50 à 85 p.100 de la richesse nationale, de larges couches de la population ont mis en circulation ce slogan révélateur : *fok kat-la rebat* «les cartes doivent être rejouées». Cela signifie que l'histoire – leur histoire – a été détournée et qu'il faut la remettre sur la voie. Mais cette interprétation, on va s'en rendre compte, sera loin d'être partagée par d'autres intervenants clefs dans le processus de transition.

LA DICTATURE DUVALIÉRISTE S'EST effondrée sous l'impulsion et l'action

cumulative de forces principales déterminantes :

- le soulèvement populaire généralisé qui s'est réalisé par vagues successives depuis les «émeutes de la faim» de 1984;

- l'Église catholique, surtout par l'entremise des *Ti-Legliz* (communautés ecclésiales), comme force de conscientisation et d'encadrement, et comme caisse de résonance du mouvement de masse;

- le mouvement des jeunes comme force d'interpellation et de défiance du pouvoir (marches, protestations, lettres ouvertes, grèves, etc.).

En complément de ces forces principales, il convient de signaler :

- les chefs de file de «l'opposition intérieure» à partir de 1978-1979

- (Grégoire Eugène, Sylvio Claude, Hubert de Ronceray), lesquels se révèlent incapables de prise en charge effective du mouvement de masse en développement, compte tenu de la dynamique spécifique de ce dernier : leadership diffus, mouvance régionale et locale autonome, actions ponctuelles, etc.;

- l'auto-érosion de l'édifice duvaliériste qu'entraînent les rivalités de clans, d'orientations et de générations;

- l'action permanente de contestation et de dénonciation par les groupes «d'opposition extérieure» en diaspora, laquelle a eu pour effet cumulatif de maintenir l'opinion publique internationale en alerte et de saper la crédibilité politique du régime duvaliériste.

Cela dit, on sait maintenant que les Forces Armées d'Haïti (les FAD'H) ont été un acteur déterminant dans le processus de transition. Les FAD'H ont joué un rôle prépondérant pour amorcer la transition («opération-départ») mais aussi pour mettre en place le Conseil national de gouvernement provisoire (CNG).

Enfin, d'autres acteurs politiques occuperont subséquemment, c'est-à-dire deux ou trois mois plus tard, voire même après cela, le premier plan de la scène politique comme

aspirants au nouveau pouvoir : il s'agit de chefs de parti ou de mouvement politique revenus d'exil ou de la diaspora (Marc Bazin, Leslie Manigat, Louis Déjoie II, François Latortue, Thomas Désulmé, etc.), de porte-parole des nouvelles forces politiques (Konakom, groupe des 57, etc.), de dirigeants syndicaux, des chefs de mouvements paysans, etc.

Une fois le gouvernement de transition mis en place, il fait face aux principales revendications suivantes qui vont dominer et conditionner la scène politique, pratiquement sans interruption, de février 1986 aux élections avortées du 29 novembre 1987, à savoir :

- la déduvaliérisation, c'est-à-dire la mise au rancart des principaux responsables de l'ancien pouvoir dans les institutions-clés de l'État et leur mise en accusation éventuelle pour corruption, malversations, etc.;

- la démacoutisation, c'est-à-dire la dissolution légale et effective des VSN (Volontaires de la sécurité nationale);

- l'amélioration des conditions de vie de la grande majorité par des actions et programmes d'urgence (baisse des prix des produits de première nécessité, augmentation des salaires de base, réduction des taxes, création d'emplois, etc.);

- la démocratisation, c'est-à-dire la mise en place des conditions institutionnelles permettant l'avènement d'un gouvernement légitime élu au suffrage universel.

Sous l'empire et le poids de ces revendications fondamentales, le processus de transition se fera particulièrement laborieux. Le heurt s'avèrera inévitable entre la gestion de ces revendications et la «mission» implicite du CNG perçu comme étant le produit de l'effondrement de la dictature.

TELS SONT LES ENJEUX QUI ONT balisé les deux premières années de la période de transition. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pose-